

**Ressiguier, qui veut me
dissoudre, ne peut présider
la Commission qui veut
m'entendre !**



Communiqué de la Ligue du Midi du 14 février 2019

Dérive partisane de la Commission d'enquête présidée par Muriel RESSIGUIER : le rapporteur dénonce un « vaudeville »

Le quotidien national le Figaro en date du 14 Février 2018 nous donne un certain nombre d'informations sur l'avancement des travaux de la commission parlementaire sur l'extrême droite présidée par la députée de l'Hérault : Muriel RESSIGUIER.

<http://www.lefigaro.fr/politique/2019/02/13/01002-20190213ARTFIG00260-marion-marechal-et-marine-le-pen-bientot-convoquees-par-une-commission-parlementaire-sur-l-extreme-droite.php>

Dans ses annexes, l'article reproduit une **note sous en-tête de l'Assemblée nationale en date du 30 janvier** portant demande d'audition de personnes ou de groupes par la commission –

laquelle ne s'était pas encore prononcée hier sur sa validité. Sur cette note, sont mentionnées en rouge les personnes à entendre sur proposition de la députée RESSIGUIER.

Il s'agit bien évidemment **d'adversaires politiques locaux** de la LIGUE du MIDI ou de Richard ROUDIER en nom.

Adversaires politiques :

Frédérique HERVOUET, ancienne présidente du RAIH (Réseau Accueil Insertion Hérault) dont Richard ROUDIER a fait fermer l'association.

Me Sophie MAZAS, avocate et présidente départementale Ligue des Droits de l'Homme, militante active dans les groupes antifas.

Me Christian CHARRIÈRE BOURNAZEL – LDH allié politique de Me MAZAS.

Paul ALLIES, ancien vice-président de l'Université de Montpellier, **ancien dirigeant local de la LCR**, puis Parti Socialiste, intime d'Edwy PLENEL (Mediapart), trotskiste en 68 qui a dénoncé la Ligue du Midi au lendemain de l'affaire de la fac de droit.

<https://www.youtube.com/watch?v=20yrIj7D0vk>

Autres :

Thibault ESTADIEU, maire de La Salvetat-sur-Agout

Citoyens politisés de La Salvetat-sur-Agout

Dans ces conditions, nous dénonçons une traque politique « ad hominem » menée par la députée de l'Hérault RÉSSIGUIER, contre de la LIGUE du MIDI et contre Richard ROUDIER, tellement outrancière qu'elle décrédibilise l'institution parlementaire.

Généalogie rapide de l'affaire du RAIH

Il est ici précisé qu'après **l'alerte lancée par la LIGUE du MIDI** contre les pratiques frauduleuses de l'association RAIH, le Conseil départemental de l'Hérault a cessé de le subventionner pour pratiques « trop laxistes » concernant la détermination de l'âge des migrants qu'il sélectionnait. Suite à ce retrait le local RAIH est aujourd'hui fermé, et l'association en dépôt de bilan et mise à l'arrêt.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/herault-34-baisse-constante-moyens-accueil-mineurs-etrangers-isoles-1542458.html>

Tout a commencé suite à une alerte lancée par la LIGUE DU MIDI, le 30 juin 2017, à l'encontre du RAIH dénonçant la politique du Conseil départemental de l'Hérault pour dérive financière. Le 11 juillet, un rassemblement d'extrême gauche avec à sa tête Muriel RESSIGUIER exigeait du préfet **la dissolution de la Ligue du Midi**. Le 5 décembre, lors du procès des porte-paroles de la Ligue du Midi, Muriel RESSIGUIER, au milieu des groupes antifas, demandait à nouveau la dissolution. À noter que Richard ROUDIER **a fait l'objet d'un jugement** de relaxe et que l'affaire est encore en appel.

Gérard COLLOMB (ministre de l'Intérieur) comme avant lui le préfet de région, n'a donné aucune suite à cette demande de dissolution. Muriel RESSIGUIER, désespérément en recherche de notoriété, poursuivait alors son acharnement à notre encontre en élargissant à d'autres groupements au-delà de la LIGUE DU MIDI (Marseille été 2018 en tandem avec Me MAZAS) pour déboucher sur le vaudeville (terme employé par le rapporteur Adrien MORENAS, député LREM) de la Commission d'enquête parlementaire.

Premières séances

Les premières séances de la Commission d'enquête, malgré la qualité des intervenants, n'ont pas apporté beaucoup d'éclairage quant aux allégations de sa présidente. Il s'avère

après audition des différentes vidéos sur le site de l'Assemblée nationale, que les différents analystes politiques et spécialistes de l'extrême droite, entendus par la commission, ont tous dit que les groupuscules d'extrême droite s'organisaient autour du Rassemblement National et de sa doctrine politique. Nous observons qu'ils ont été incapables de définir avec précision ce qu'était l'extrême droite (**terme que récuse d'ailleurs la LIGUE DU MIDI**) sinon en indiquant qu'elle se caractérisait par « un certain mode de pensée ».

En l'absence de fondement juridique valable, tout cela nous paraît d'ores et déjà relever doublement **du procès d'intention** et du procès politique.

C'est donc, forte de ces assertions sans fondement réel et sérieux que la présidente RESSIGUIER a ajouté les noms de Marion MARÉCHAL et de Philippe EMERY membre du Rassemblement national à celui de Marine LE PEN déjà mentionné dans la première mouture du texte.

Par ailleurs, le FIGARO nous apprend, ce jour, la novation suivante :

*Suite à la publication de cet article, la présidente de commission, la députée LFI de l'Hérault, Muriel RESSIGUIER, a fait savoir au Figaro que les convocations de Marine LE PEN ou Marion MARÉCHAL **n'étaient plus d'actualité**. Compte tenu du « caractère politique » que prendraient ces convocations et ne disposant plus d'un « **effet de surprise** » pour ce faire. Le rapporteur de la commission, le député LREM Adrien MORENAS, a quant à lui émis des doutes sur la **neutralité de sa propre commission** : « je ne laisserai pas cet important outil de contrôle dédié aux parlementaires devenir un cirque et encore moins le bras armé d'une quelconque formation politique contre une autre ».*

« Je lance donc un appel au sérieux, au calme et à faire preuve de responsabilité afin que cette commission d'enquête

ne se termine pas en mauvais vaudeville auquel je ne participerai pas ».

Très mauvais vaudeville en effet, et encore nous pensons que Muriel RESSIGUIER n'est pas au bout de ses peines en cette matière...

<https://urlz.fr/8UtK>

<https://urlz.fr/8UtK>

Par conséquent, il nous semble pouvoir affirmer à ce point que la commission parlementaire a été instrumentalisée par la députée RESSIGUIER, qui utilise l'appareil d'État pour accomplir une revanche personnelle contre des adversaires politiques locaux. Cela est scandaleux et totalement indigne des principes républicains qui devraient animer cette commission.

Dans ces circonstances, la LIGUE du MIDI et Richard ROUDIER se déclarent tout à fait prêts à participer à un véritable débat contradictoire loyal et équilibré devant la commission parlementaire et à y justifier de leurs actes et de la ligne politique patriote qu'ils entendent incarner.

Néanmoins, face à ce qui s'annonce déjà comme **un procès politique à charge** mené et instruit ad hominem par la députée RESSIGUIER de l'Hérault, ils formulent les propositions suivantes en vue de rétablir l'impartialité du débat :

- Mise à l'écart de la députée RESSIGUIER, juge et partie dans cette affaire**
- Refonte du préambule de la commission d'enquête, écrit par la FRANCE INSOUmise seule, qui tente de cacher l'origine et les véritables auteurs des violences dans notre pays**

Richard Roudier

